

Entretien avec Thierry MONTET

Directeur de l'Office 64 de l'Habitat



© DR

“Cela doit être l'enjeu de ce PLH, fixer les populations”

Félix THOMMEN

Thierry Montet, 53 ans, est depuis le 18 juin 2020 le nouveau directeur général de l'Office 64 de l'Habitat, le premier bailleur social des Pyrénées-Atlantiques.

Avez-vous été consulté dans le cadre de la rédaction de ce Programme local de l'habitat ?

Thierry Montet : Oui, l'Office 64 a été intégré dans des groupes de réflexion. On a été très actif sur tout ce qui relevait de l'accession sociale à la propriété, sur le prix du mètre carré à fixer par la Communauté d'agglomération

Pays Basque, notamment en ce qui concerne les achats en Vefa [Vente en l'état futur d'achèvement, également appelée “vente sur plan”, ndlr]. Mais aussi sur les projets de réhabilitation en centre-bourg qui sont souvent très coûteux car les logements sont anciens. Normalement les aides devraient être plus conséquentes. En tout cas, c'est quelque chose que j'espère, il faut arrêter avec l'étalement urbain.

Sur les 2650 nouveaux logements qui seront construits chaque année, 1200 devront être des logements sociaux. Est-ce quelque chose de vital selon vous ?

Ils sont totalement indispensables, indispensables (il insiste). Auparavant cette part n'était de même pas 30 %, là on va passer à environ 45 %. C'est tout de même assez significatif et c'est primordial si on ne veut pas exclure les populations locales du territoire. Environ 70 % des habitants du Pays Basque Nord pourraient accéder au logement social. Sur la partie littorale et rétro-littorale on a atteint des prix tellement dingues que la population n'a pas d'autre choix que de se réfugier vers la demande de logement social.

D'ailleurs logement social ne signifie pas forcément “location”.

Il y a le locatif social et l'accession sociale à la propriété comme le PSLA (Prêt social location-accession) ou le BRS (Bail réel solidaire). Dans le cas de l'accession sociale, le BRS est la formule qui s'utilise le plus, vous n'achetez que les murs et vous payez au bailleur une redevance pour le foncier. Ces logements resteront à vie dans le patrimoine social, ils seront revendus au prix indiqué par la commune et à des acheteurs qui répondent aux critères sociaux.

Beaucoup de villes ne respectent pas la loi SRU, qui leur impose 25 % de logements sociaux. Les maires disent qu'ils manquent de place pour construire, surtout sur la côte. Comment fait-on ?

(Il soupire) C'est bien ça le souci. Si on avait des solutions... Mais quand c'est possible, ils le font. Il y a trois mois par exemple, on a inauguré un immeuble à Biarritz, en face d'Aguilera, avec une vingtaine de logements sociaux. Je pense sincèrement qu'il y a une réelle prise de conscience de la part des élus, quelque soit leur orientation politique, que la part du logement social dans la part du logement neuf doit être très importante.

Sait-on combien de personnes sont dans l'attente d'un logement social ?

Plus de 17 000 sur l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques, dont les deux tiers au Pays Basque Nord. C'est énorme et ça ne cesse d'augmenter.

Quel impact la difficulté d'accès à un logement peut avoir sur le quotidien ?

L'habitat, le logement c'est quand même le facteur essentiel de cohésion. Dans les années 80, si on avait du boulot on était inséré, tout allait bien. Aujourd'hui on a du boulot, mais on n'a pas forcément un logement adapté à sa situation et ça je suis persuadé que c'est un facteur d'exclusion. D'être également coupé de son territoire, de ses relations, de ses racines, de devoir s'expatrier, ce n'est pas normal. Cela doit être l'enjeu de ce PLH, fixer les populations. Moi je suis natif d'ici et c'est fou de voir comme en 50 ans les choses ont évolué. Il faudrait que les collectivités puissent disposer de plus d'outils pour avoir une véritable maîtrise sur le foncier, parce que là c'est la frénésie totale, c'est incroyable.